RIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

irits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

RIAGES—Albert Cornelius Van Elizabeth S. Norman, Ga- Johnsen à Charlotte Brown, Gregory à Laura Dufour, es Walker à Mollie Nippers, Tritico à Marietta Lofaso, A. Fincke à Julia Gilmore, s F. Bauer à Philippine dt.

SSANCES — Mmes C. Maner, ne fille ; J. D. Beck, une fille ; Anadie, une fille ; J. Narbères, fille ; J. Bombs, une fille ; J. ava, une fille ; H. Engelbrecht, lle ; E. J. Daboval, une fille ; Duvernay, une fille ; L. Hen- , une fille ; E. H. Miller, une G. Peterson, une fille ; G. r, une fille ; S. J. Bienvenu, e ; A. A. Langlois, une fille ; Bailey, un garçon ; H. Mader, erdenave, un garçon ; G. L. ell, un garçon ; A. Roger, un ; J. Carpenter, un garçon ; Tholmes, un garçon ; E. Wag- n garçon.

ès—R. Gansly, 49 ans, 737 S. gny ; R. L. Madary, 6 mois, Royale ; Mme Jules Delpit, 59 45 Esplanade ; Vve Elizabeth akley, 56 ans, avenue Howard; Margaret O'Connor, 58 ans, St-André ; Vve Catherine , 48 ans, 1235 Marigny ; Mme iret Schneider, 59 ans, 2123 seau ; M. J. Ryder, 35 ans, 438 me ; Vve Bridget Mohan, 50 2425 avenue Lafayette ; R. and, 5 ans, 1035 S. Derbigny ; G. e, 21 ans, St-Jean-Baptiste, Lac- Hare, 47 ans, 717 Poydras ; J. 56 ans, 1922 Bourbon ; Emily es, 85 ans, 2639 Jackson ave. ; ilot, 59 ans, Asile Lafon ; Eli- n Reid, 55 ans, 323, N. Frank- Florence Damolia, 8 ans, 1506 E. Hebert, 42 ans, Jackson, L. Oury, 54 ans, St-Charles, Mme Joseph Levy, 55 ans, Bourgogne ; Mme Albert Cam- , 65 ans, Hôtel Dieu ; P. Saul, 1016 N. Dorgenois.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

n H. Blake vs Grace Dudley, nde de divorce.
me Geo. Ellis vs Ernest M. proces en dommages de $254.
G. Medine vs B. J. Heinke, amation de $150.
giers Savings Bank vs Chipley, n en recouvrement de $1,200 des billets.
ter Johnson vs les héritiers de Bothick, procès exécutif de
ne Julia Constans vs Bridget réclamation de $260 sur des
et Sal H. Freiberg vs Mme Castello, action en recouvre- de $124.85 sur un compte-cou-
n Montégut et als vs Paul A. action en dommages de $10.-

Kiper et fils vs John C. Davey, amation de $146.50 sur un comp- rant.
essions ouvertes :
une Thaller, Lucy Anderson, Mariana Melinio.

uxième Cour Inférieure

Juge A. M. Aucoin.

parutions :
mena Gentille, attaque et re : Chas. Clamer, Wm H. , obtention d'argent sous de prétextes : Gabriel Brown, ac- violence.
uitté :
Noel, attaque et blessure.
ugement :
nd Solan, actes de violence, damnation :
Rivere, port d'arme cachée, amende ou 90 jours de prison : A. McLaughlin, port d'arme ée, $10 d'amende ou 10 jours de n : Ed. G. Adkinson, alias John- btention d'argent sous de faux tres, 3 mois de prison ; Jos. ventura, port d'arme cachée, de prison ou $100 d'amende ; Mosely, actes de violence, $10 mende ou 30 jours d'incarcéra-

Conseil Municipal.

Séance régulière hier soir sous la présidence de M. Mehle.

MESSAGE DU MAIRE.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, le 27 janvier 1903.

Aux membres du Conseil.

Je transmets à votre honorable assemblée les documents suivants :

Rapports hebdomadaires du commissaire des édifices publics, du 6 au 26 janvier 1903.

Rapport mensuel du même fonctionnaire, pour le mois de décembre 1902.

Communication du même fonctionnaire incluant les notes de la N. O. & Carrollton R. R. Light & Power Co., pour l'éclairage de la ville du 6 au 26 janvier 1903.

Communication du commissaire pro tem des travaux publics requérant du conseil un crédit pour de nouveaux employés nécessaires, dans son opinion, pour améliorer les travaux de son département.

Communication du même fonctionnaire appelant l'attention sur l'état du pavage en asphalte de la rue Rempart, de St-Louis à Esplanade, et demandant que le conseil déclare l'Asphalt Paving Company en défaut, et que des soumissions soient demandées pour les réparations.

Communication de M. Geo. Denègre, aveué de la New Orleans Railways Company, soumettant un nouvel horaire pour les lignes des avenues Henry Clay, Dryades et Peters, et les lignes de la rue St-Charles, et déclarant que la compagnie s'occupe activement des horaires des autres lignes, et qu'elle se propose de mettre en circulation dans l'après-midi, au moment du plus important trafic dans la rue du Canal, des cars supplémentaires.

Communication de l'honorable Hugh McCloskey, président de la commission du port, de la Nouvelle-Orléans, suggérant le transfert du point de déversement des ordures dans le fleuve du pied de la rue Hôpital au pied de la rue Marigny, à cause des plaintes de M. W. W. Huck, agent de la N. Y. & Porto-Rico Steamship company, plaintes qui, allègue-t-on, sont bien fondées.

Communication de l'honorable Sidney L. Théard, secrétaire du Bureau d'Hygiène de la Ville de la Nouvelle-Orléans, soumettant une résolution adoptée à une réunion dudit bureau le 13 janvier 1903, tendant à systématiser les travaux sanitaires du département des travaux public et à établir un horaire régulier pour l'enlèvement des ordures, afin que les occupants des maisons en soient informés et se préparent à aider et à faciliter les travaux dudit département.

Communication de M. A. M. Halliday, président de l'Union Ferry Company, donnant avis que la fusion des ferries de 2ème et 3ème districts est complétée, conformément aux dispositions des ordonnances 1341 et 1440, de la nouvelle série municipale.

Pétition de résidents de la rue North Rempart, entre Ste-Anne et Barracks, relativement au mauvais état du pavage en asphalte de ladite rue et demandant l'exécution des clauses de garantie du contrat pour lequel ils ont pavé.

Communication de M. Tom Richardson, secrétaire-gérant de l'Union progressiste de la Nouvelle-Orléans, en date du 6 janvier 1903, transmettant la requête de l'Union d'une enquête approfondie sur toutes les propriétés possédées ou contrôlées par la Ville, sur la rive du fleuve ou à d'autres points, disponibles pour la construction de voies ferrées, ou qui pourraient être louées ou vendues à des acheteurs offrant des garanties pour l'établissement de manufactures et autres entreprises industrielles.

Cette requête est faite en vue de la prochaine convention de l'Association Nationale des Manufacturiers qui siégera à la Nouvelle-Orléans, et conformément au désir de l'Union Progressiste de soumettre aux membres de l'Association tous les avantages possibles.

Communication du Bureau de Liquidation de la dette de la Ville incluant un rapport sur les travaux dudit Bureau durant les six mois finissant le 31 décembre 1902.

Pétition de propriétaires consentant à vendre à la ville aux prix indiqués les propriétés requises pour l'ouverture de la rue Magnolia, de la rue Septième à l'avenue Napoléon, et de la rue Freret à la ligne supérieure de la Place Audubon, conformément aux plans de A. C. Bell, inclus dans l'ordonnance numéro 979.

Communication de l'honorable F. S. Shields, secrétaire pro tem de la commission des eaux et égouts, incluant le sixième rapport semi-annuel des travaux dudit bureau.

Communication de M. J. H. Lafaye, président du Bureau de Commerce de la Nouvelle-Orléans, soumettant des recommandations adoptées à une séance des directeurs dudit bureau le 26 janvier 1903 et concernant l'ordonnance du chemin de fer de Frisco actuellement pendante devant le conseil.

Conformément à une requête de la commission des Prisons et Asiles en date du 23 janvier 1903, j'ai nommé M. W. J. Waguespack membre de ladite commission en remplacement de M. Clarence Low, démissionnaire.

J'ai nommé les messieurs suivants commissaires du Chemin de la Métairie : Dr Chas Eckhardt, Wm G. Tebault, Geo. G. Frederichs, Andrew J. Frederichs et S. H. Bell.

Je vous transmets aussi la démission de M. Walter Patterson, membre de la commission des inspecteurs de plomberie de la Nouvelle-Orléans.

Respectueusement,

PAUL CAPDEVIELLE, Maire.

Le rapport du maire est reçu, les documents communiqués sont référés aux comités compétents et les nominations faites sont approuvées.

Après la lecture des rapports ordinaires le conseil adopte quelques ordonnances d'intérêt secondaire et l'ordonnance relative à la compagnie de chemin de fer de Frisco vient en discussion.

M. Cucullu demande le renvoi de toute décision à la prochaine séance.

M. Zacharie appuie cette proposition, disant qu'une autre compagnie demande une concession pour le droit de passage à certains points.

M. Ewing propose de soumettre l'ordonnance à l'avoué de la ville.

M. Cucullu dit qu'il ne voie pas la nécessité de référer l'ordonnance à l'avoué de la ville, et qu'il ne demande un délai d'une semaine que pour plus ample discussion.

M. Goebel se déclare du même avis que M. Cucullu.

M. Ewing insiste sur le renvoi à l'avoué de la ville, afin que le conseil soit bien certain qu'elle est parfaitement légale en tous points.

Le renvoi à l'avoué de la ville est repoussé par onze voix contre six, le conseil se divisant comme suit :

Oui — Briedie, Ewing, McMahon, O'Connor, Schabel, Zacharie.

Non—Carey, Cucullu, Dixon, Frantz, Goebel, Lautenschlaeger, McRacken, Mehle, Memory, Moss, Shields.

Et l'ordonnance est renvoyée au comité.

La lecture des affaires nouvelles terminée le conseil s'ajourne à mardi prochain.

A la cour du recorder.

Louis Millet a été condamné à $25 d'amende ou trente jours hier matin par le juge Hughes, pour toute une série de méfaits.

Entrant dans un car de la ligne Canal, il s'est plaint du service en termes peu convenables. Il s'est disputé avec un voyageur, lui proposant de se battre avec lui pour conclure le différend.

En quittant le car, il a de nouveau recommencé à user d'expressions malhonnêtes qui l'ont fait arrêter par l'agent Dillman.

En résistant à ce dernier et en se battant avec lui Millet a reçu deux coups sur la tête. Frédéric Smith, fils d'un officier de police, est intervenu et a suivi le délinquant en prison.

Millet a prétendu avoir été frappé sans motif : les témoignages reçus ont prouvé le contraire.

Vol nocturne.

Le magasin de MM. Finlay, Dicks and Co., pharmaciens en gros, à l'angle des rues Commune et Magasins, ont reçu lundi soir la visite d'un voleur.

Vers 2 heures du matin, M. Brunswick, officier de l'agence Boylan, fut étonné de voir ouverte la porte de la rue Commune, personne n'étant à l'intérieur.

Il avertit M. Dicks, et après enquête, on découvrit que l'enregistreur des recettes avait été brisé, et qu'on en avait enlevé $7 en espèces. Le voleur n'a probablement pas vu deux importants money-orders.

Il n'y avait aucune trace d'effraction à la porte, ce qui donne à supposer que le voleur s'était caché à l'intérieur avant la fermeture du magasin.

Poudre Dentifrice

PARFAITE DU

Dr. Lyon.

Les personnes raffinées en font usage depuis plus d'un quart de siècle.

PRÉPARÉE PAR

J. W. Lyon, D.D.S.

7 an—1 an—mer

Inhumation du shérif Ory.

Le corps du shérif Ory, tué par le nègre Thomas, à Lulling, a été, hier matin, enterré à la Nouvelle-Orléans au cimetière St-Louis. A son arrivée, le cercueil a été reçu par les Chevaliers de Pythias et les Chevaliers d'Honneur. Une foule nombreuse avait accompagné le corps : elle se composait en majorité des parents et des nombreux amis du défunt qui était fort estimé.

Au sortir de la gare du Texas and Pacific, on s'est immédiatement dirigé vers le cimetière où la cérémonie, quoique imposante, a été très courte.

Une foule qu'on estime à trois cents personnes avait suivi le corbillard, de la maison du shérif jusqu'à la gare, et les intimes amis ont pris le train pour suivre le défunt jusqu'à sa dernière demeure.

Parmi ces derniers on remarquait le Dr Mel, beau-frere du défunt : A. L. Bultman, Jr, John et Adolphe Bel, conviés à Lulling la veille, pour l'enterrement ; le juge Gaudet, le constable L. L. Champaign, E. Frilloux, l'homme qui a découvert l'assassin dans son gîte : A. C. et Jules Champaign, Antoine Abrio, le chef député shérif Antoine Madère, le second député shérif Richard Madère, l'avocat de district Perkins, F. Lorio, Wm Cado, Fritz Frazer, H. L. Young, président du jury de police de St Charles : Emile Terragossa, Chas Elfer, T. B. Sailes, John Mongrue, Elise Keller, Léon Hurton, J. B Martin, Jr, Paul Frederich, Willie Lasson et Numa Zermute.

Le cortège s'est formé à la maison du défunt.

A 11 heures le cercueil a été placé dans le train à Lulling. A 12 h. 45, il a été retiré du wagon au pied de la rue Thalie.

Le corbillard attendait : en peu de temps on a franchi la distance qui séparait les assistants du cimetière.

M. Champaign est très fier d'avoir en sa possession la cartouche dans laquelle se trouvait la charge de grains de plomb qui a empêché Thomas de commettre un nouveau crime. Le trophée de M. Frilloux est un chapeau qui a été traversé par une des balles de l'assassin.

"J'étais à 12 pieds de Thomas quand je lui ai envoyé le contenu de cette cartouche, a dit M. Champaign : les hommes du posse étaient las, et ils étaient sous l'impression que Thomas s'était sauvé dans les bois où il était hors d'atteinte. Un à un, ils s'en retournaient chez eux, lorsqu'on fit une halte pour discuter le parti à prendre. La plupart voulaient abandonner une poursuite qu'ils jugeaient inutile : mon frère Jules s'entêtait à ne pas rentrer bredouille et décida qu'il irait seul s'il le fallait : j'insistai malgré lui pour l'accompagner. A. C Champaign et Abrio se joignirent à nous, et bientôt nous arrivâmes à l'endroit où Frilloux essayait de découvrir quelque indice pour savoir de quel côté l'assassin s'était réfugié, se préparant à tirer sitôt qu'il l'apercevrait.

Aucun de nous ne savait où Thomas se dissimulait dans le fossé, mais on pouvait de temps en temps, apercevoir le haut de son fusil. Escaladant une grosse pierre, je fis le tour de l'autre côté, sans être aperçu de celui que nous cherchions : il reçut la charge de mon fusil au moment où il allait tirer sur ceux qu'il avait en face de lui.

Thomas tomba mort. En examinant ses armes, nous pûmes constater que toutes les chambres de son pistolet étaient vides et qu'il n'y avait qu'une seule cartouche dans son fusil.

Slot-Machine.

Jim McGowan tient un café à l'angle de l'avenue Tulane et de la rue Dryades. Le juge Hughes l'a condamné à $15 ou 10 jours pour avoir installé une "Slot-machine" dans son établissement.

Comus.

Les invitations au bal de Comus ont été lancées hier ; "l'Abeille" remercie qui de droit de celle envoyée à son adresse.

HOTEL DE VILLE.

M. le Maire P. Capdevielle a reçu un télégramme du congressiste Meyer lui annonçant qu'un sous-comité du comité des monuments publics et des terrains visitera la Nouvelle-Orléans vers le 1er février, dans l'intention d'examiner un site convenable pour y installer la poste. M. le Général Meyer dit, dans ce télégramme, qu'il a fait à ce sujet un rapport que le Maire espère recevoir dans quelques jours.

Le Bureau des commissaires du service civil s'est réuni hier matin. Etaient présents : Son Honneur le maire Capdevielle, les commissaires Tujague et Baldwin.

Après avoir examiné les affaires de routine habituelle, le secrétaire a reçu l'ordre de recueillir le plus d'informations possibles au sujet des gardiens des ponts qui ont été renvoyés par le commissaire des travaux publics, et de soumettre le rapport de cette enquête à la prochaine séance que tiendra la commission.

Travailleurs volés.

Un voleur s'est introduit, samedi ou dimanche soir, dans une maison en construction qui se trouve au coin de l'avenue St Charles et la rue Joséphine. Il a volé des outils valant $50. Ils appartiennent à Bernard Frey, Emile Simmno, William Landry et deux autres charpentiers.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbre :

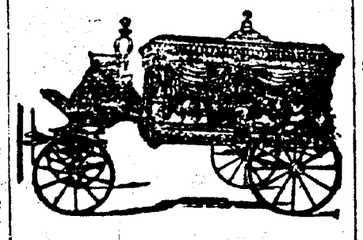

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1043.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,

LIMITED,

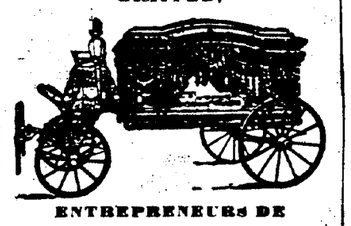

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 2824

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No] 1308 Avenue Nord Remparts.

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

HUILE D'OLIVE

ADOLPHE PUGET,

MARSEILLE,

Emballée en bouteilles, demi-bouteilles et quart-bouteilles et en estagnons de 5 gallons, 1 gallon, demi-gallon et quart gallon.

Exigez cette marque si vous voulez l'huile la plus pure et de la meilleure qualité.

EN VENTE DANS TOUTES LES EPICERIES.

21 déc | 21 25 du 1er jan tf j—6m

AVIS SPECIAUX.

Licences de ville pour 1903.

Trésorerie de Ville. Chambre 2. Hôtel de Ville. Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1903—Toutes les personnes, raisons sociales, corporations et associations qui sont sujettes aux licences de ville sont, par le présent avis notifiées que si les collects et qu'elles doivent être payé-s à la Trésorerie de Ville le ou avant le 28 février 1903. Le et après le 1er mars des amendes seront chargées au taux de 2 pour cent par mois et les frais de cour, et 10 pour cent honoraires d'avocat quand des procès seront institués pour en forcer la collection.

GEO. E. PENROSE. Trésorier.

28 jan—1f

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE GERMANIA —No 307 rue du Camp —Nouvelle-Orléans, 26 janvier 1903 — A la réunion annuelle des actionnaires de cette compagnie, tenue le 19 courant, les messieurs ci dessous nommés ont été dûment élus directeurs pour servir pendant l'année suivante :

Jacob Hassinger,	Joseph Reuther,
J. E. Merith,	Louis Grunewald,
John J. Weckerling,	H. J. Rolling, Jr.
A. Vizard,	Charles F. Buck,
G. Ad. Blaffer,	Paul Desmarles,
Adam Grambel,	John E. Meyers,
George H. Leidenheimer,	Frank Zengel,
	Otto T. Maier.

et à une réunion du Bureau des Directeurs tenue ce jour M. Jacob Hassinger a été à l'unanimité réélu président ; M. J. E. Merith a été à l'unanimité réélu vice-président.

OTTO T. MAIER. Secrétaire.

27 jan—3 f

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—Nlle-Orléans, le 1er janvier 1903.—L'élection annuelle pour sept directeurs de cette banque pour servir pendant l'année suivante sera tenue dans la maison de banque, LUNDI, le 2 février 1903, de midi à deux heures P. M.

S. A. TRUFANT, Caissier.

1er janv—au 2 fév inc

PETITES ANNONCES.

ON demande—Une bonne cuisinière de couleur. S'adresser immédiatement 20 Esplanade. 17 janv—

AMUSEMENTS.

AUDUBON. CETTE SEMAINE

C. PHONE 2228-11.

Matinées Dimanche, Lundi, Vendredi, Samedi à 2 p. m.

Baldwin-Melville Stock Co.

Dans l'Emouvant Mélodrame de l'Ouest,

"NEVADA"

—OU—

"THE DEVIL'S MINE."

Matinées—10, 20, 30c.

Soirs—10, 20, 30, 50c.

Semaine du 1er Février—"KNOBS O'TENNESSEE." 25 jan—6f

CRESCENT CITY JOCKEY CLUB,

6 COURSES PAR JOUR.

Admission au Grand Stand.....$1.00

Dames..... 50c

23 nov—4m

AVIS.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1.00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret

J. S. LANDRY, et les Passagers Surintendant

AMUSEMENTS.

OPÉRA FRANÇAIS.

32me Représentation de souscription

JEUDI, 29 JANVIER 1903

Première fois à la Nouvelle Orléans, l'immense succès européen,

MESSALINE.

Grand opéra romain en 4 actes et 5 tableaux, musique d'Isidore De Lara.

Avec MM. Jérôme, Méry, Salignac, Mmes Bauxmann, Darmand, Garbonnell, Vinet, Maillard, St. Marcel, Pas et Mlles Rambly, Faure, Ricordeau et Veitlinger.

Magnifiques costumes.

Superbe mise en scène.

200 personnes sur la scène au réveil de Messaline. Grande Marche Romaine.

MERCREDI, 4 Fév—Représentation pour le bénéfice de M. GIFFROY, le secrétaire populaire,

"LA JUIVE" avec M. DUC, le fameux ténor qui fera son apparition pour la première fois cette saison.

Bureau de location, de 10 a. m. à 5 p. m. chez Grunewald. 28 jan w—6t

GRAND OPERA HOUSE.

Commençant avec la Matinée de dimanche. Matinées Dimanche, Lundi, Vendredi, Samedi.

CRESTON CLARKE,

L'artiste distingué, supporté par

La Grand Opera House Stock Co.

Présentant pour la première fois sur la porte quel scène le nouveau drame romantique, intitulé

THE WOLF.

Effets scéniques pittoresques. Magnifiques et corrects costumes de la période 1750.

Prix des Matinées—10—20—30.

Prix du Soir—10—20—30—50.

Matinée de dimanche prochain, 1er février—MARIE WAINWRIGHT dans "TWELFTH NIGHT." 27 jan—5t

TULANE CE SOIR.

Matinées Mercredi et Samedi à 2.

CHARLES FROHMAN Présente

JOHN DREW

—DANS—

"The Mummy and the Humming Bird."

La semaine prochaine—GERTRUDE COGHLAN 27 jan—5f

CRESCENT CE SOIR.

Matinées Mardi, Jeudi, Samedi à 2.

LEWIS MORRISON

(LUI-MEME)

DANS LE NOUVEAU

FAUST.

La semaine prochaine—PRIMROSE & WEST STADER 27 jan—3t

ST. CHARLES Orpheum

Ce Soir! Ce Soir!

[Matinées tous les jours excepté le lundi.

This Girl with the Auburn Hair.

John T. Sullivan & Co. Les Martinetti.

Allen Raymond. Loney Haskell.

Drawee. Alberti Kartelli.

Scènes Animées.

PRIX, SOIREES.....10 25 et 50c

MATINEES.....10 et 25c

25 jan—6f

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

—Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses étrangères 8f

Pailleurs je serai forte.... lequ'il n'est pas revenu à moi puisqu'il m'a oubliée.... je loguerai.... Mais auparavt je veux savoir.... oui ... veux savoir.

Et incapable de rester sans uvements elle se leva, marcha ravers la chambre.

Pendant Philippe en quitt le Grand Hôtel avait sauté ns une voiture, donnant au cher l'adresse de l'hôtel de venue Hoche.

n quart d'heure plus tard il scendait de cette voiture.

En face de lui se dressait la meure du marquis d'Aulnoye. ne songeait point à s'y prér, car il ne possédait aucun texte pour motiver une telle arche.

Alors, qu'allait-il faire ?

La famille dont madame la mtesse l'avait entretenu était nue certainement dans le artier. Il s'agissait donc de nquérir adroitement chez les rnisseurs du voisinage.

es d'Aulnoye devaient mener train de vie important et oir des domestiques. Ceux-ci rendaient bien quelquefois ns les bars ou cafés environs dont la clientèle est faite esque exclusivement de cochers de maisons et de larbins toutes sortes.

Tout de suite à cinquante tres de l'hôtel, au coin d'une , Philippe remarqua un établissement de marchand de vins.

Et il pénétra.

A cette heure matinale deux ou trois consommateurs seulement se trouvaient là.

Philippe Bessières s'assit dans un coin et commanda un café.

Dès que le garçon le lui eût apporté, il en solda le prix.... tout en ajoutant un bon pourboire pour celui dont il voulait gagner les bonnes grâces.

Puis, après avoir été remercié :

—Dites-moi, garçon ?

—Monsieur.

—Un petit renseignement, s'il vous plaît.

—Avec plaisir, si toutefois cela est en mon pouvoir.

Il avait empoché le pourboire octroyé généreusement par ce client bien mis et dont la figure ronde et franche était de prime-abord fort sympathique.

Pouvez vous me dire si les domestiques de de l'hôtel d'Aulnoye qui se trouve là tout près no 27 de l'avenue viennent chez vous ?

Le garçon répondait tout de suite.

—Oui, monsieur.... Le cocher et le palfrenier.

Souvent ?

—Presque chaque jour.

—Vers quelle heure ?

—Ah ! ils n'ont pas d'heure bien déterminée. Cela dépend des exigences de leur service. D'ailleurs celui-ci n'est pas très fatigant et leur laisse beaucoup de liberté.... Leur maître sort peu souvent.... Un tour de bois, le matin, à cheval, et c'est à peu près tout.

—Monsieur le marquis habite seul l'hôtel ?

—Parait....Mais je ne puis guère vous renseigner à ce sujet, moi. Il serait préférable pour vous de voir soit le cocher, soit le palefrenier....Ils vous donneraient tous les renseignements dont vous pouvez avoir besoin.. Ils ont l'air d'adorer leur maître qui, dit on, est d'une extrême bonté.

Philippe avait un geste.

Il expliquait :

—Oh, moi, ce que je désirerais savoir c'est à qui je dois m'adresser pour solliciter une place de régisseur, vous comprenez ?

—Oui, faisait le garçon qui aussitôt se retournait et qui, à la vue d'un nouveau client pénétrant dans le café, avait une grimace de satisfaction.

—Tiens....ça tombe bien.... voilà justement le cocher. Voulez-vous que je vous l'envoie ?

—C'est cela, consentait Philippe, un peu embarrassé pourtant, car il ne savait encore au juste de quelle façon il allait engager la conversation.

Mais déjà le garçon avait fait part du désir du jeune homme au nouvel arrivant, un colosse roux, au visage jovial. Celui-ci s'approchait aussitôt de Philippe Bessières.

—Qu'est-ce que Jean m'annonce là....Vous désirez me causer, monsieur ?

Et Philippe se reculant :

—Oui, monsieur.....j'aurais besoin de quelques renseignements concernant vos maîtres.

Mais l'autre, fronçant aussitôt les sourcils :

—C'est que, vous savez, je ne suis pas un mouchard, moi, et faudrait pas espérer me faire raconter des affaires qui ne sont pas.....Jean vous l'a dit, mon maître est la bonté même..... Dans la maison nous nous ferions tous tuer pour lui....voilà.

Il avait prononcé ces mots très sincèrement. Et ses yeux exprimaient de l'inquiétude et aussi de la colère presque en fixant le régisseur.

Mais Philippe souriait et le rassurait :

—A la bonne heure ! voilà des paroles qui me font plaisir à entendre à moi qui ai été dix ans dans la même maison et qui avais pour mes maîtres l'affection que vous paraissez avoir pour le vôtre.

—Ah, vous avez été en maison ?

—Oui, pendant dix ans, je vous le répète.

—En qualité ?

—De régisseur.

—Ah....

L'expression de mécontentement qui avait d'abord paru sur le visage du cocher se dissipait.

L'homme qui était en face de lui avait une bonne figure, une figure qu'éclairaient des yeux pleins de franchise.

Donc, avant de montrer de l'humeur et de se froisser de ses questions, il importait d'être au courant de ce qu'il désirait savoir au juste.

Peut-être ne demanderait-il rien que de très naturel.

En effet, Philippe Bessières disait à présent :

—Ecoutez, mon ami....Voici ce que je voudrais savoir de vous.

"J'ai été, je vous le répète, régisseur pendant dix ans dans un château du Dauphiné.....Mes maîtres sont morts depuis quelques mois.....Leurs héritiers vont se partager le domaine.

"A l'heure actuelle, je me trouve donc sans place.

"J'ai entendu parler de la famille d'Aulnoye. On la dit très riche.....On m'a assuré qu'elle possédait en province de nombreux domaines pour lesquels des régisseurs étaient nécessaires.

"Mais avant de me présenter, j'aurais voulu posséder la certitude que ces places étaient vacantes.....Comprenez vous ?

—Et c'est pour ce motif que vous avez désiré me parler ?

—Oui.

Maintenant la méfiance du cocher disparaissait tout à fait.

Et comme Philippe lui désignait une chaise, il s'assit.

Le régisseur de la comtesse Irène frappa sur la table pour appeler le garçon.

Puis, quand celui-ci fut là :

—Voulez-vous me permettre de vous offrir quelque chose ? demanda-t il au cocher.

—Ce n'est pas de refus.

—Que prenez vous ?

—Oh !....à cette heure....un verre de vin blanc.

Le garçon s'était éloigné.

Le domestique du marquis reprit :

—Je veux bien vous donner toutes les indications dont vous avez besoin, car vous me paraissez un bien honnête homme, et quand on reste dix ans dans la même maison, c'est qu'on n'est pas le premier venu.....seulement voilà.....je ne sais pas si vous n'avez point, par hasard, fait confusion.

—Confusion....comment cela ?

—Eh bien, oui.....vous me parlez d'une famille d'Aulnoye.. Il y en a à Paris, plusieurs qui portent ce nom....Pourtant il ne s'écrit pas tout à fait de la même façon, et ces familles n'ont entre elles aucun lien de parenté....De là vient sans doute votre erreur.

"L'hôtel d'Aulnoye, où je suis en service, appartient au marquis Rodolphe, qui l'habite seul.

—Le marquis Rodolphe d'Aulnoye....c'est bien de lui que j'ai entendu parler....mais il avait une sœur ?

De nouveau une légère méfiance reparut sur le visage du brave serviteur.

—Une sœur ?

En quoi cela pouvait-il intéresser l'homme que le questionnait ?

Mais Philippe devinait son inquiétude et prenait les devants.

—Mon vieux maître connaissait la famille d'Aulnoye. Une des filles avait même été très liée avec mademoiselle Germaine, la sœur de M. Rodolphe.

Cette explication parut satisfaire le cocher.

—En effet, M. le marquis a eu une sœur, mais elle est morte depuis de longues années.

"Je ne l'ai pas connue.

"Elle n'était déjà plus de ce monde lorsque je suis entré au service de monsieur.

—Les autres membres de la famille sont morts également ?

—Oui.

—Alors M. le marquis d'Aulnoye vit seul dans son hôtel ?

A continuer

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. Il CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, CORRIGE les COLIQUES VENTEUX, et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. Il vaut mieux chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et ne vous laissez prendre aucun autre.

Vingt-Cinq Cents la Bouteille.